

Le guide du chauffage à l'intention des concierges



² **Le guide du chauffage** Un outil pratique

Moins de réclamations de la part des locataires, une meilleure sûreté de fonctionnement et des coûts de chauffage moindres – voilà les fruits que vous pouvez récolter si vous exploitez votre installation de chauffage de la bonne façon et en étant soucieux de l'efficacité énergétique. Ce guide du chauffage vous explique comment y parvenir. **Il est facile à comprendre et très concret.** Vous y trouverez les mesures à prendre pour optimiser votre chauffage dès demain. Le guide du chauffage vous indique à quoi penser au début, pendant et à la fin de la saison de chauffage. Il vous fournit de précieux conseils qui vous permettront de bien réagir aux suggestions et aux souhaits des locataires et de remédier aux causes des réclamations.

- Page 4 Les éventuelles faiblesses de votre installation
- Page 6 Mesures immédiatement efficaces
- Page 12 Conseils pour le début de la saison
- Page 20 Conseils pour la saison de chauffage
- Page 24 Conseils pour la fin de la saison
- Page 28 Collaborer avec les utilisateurs
- Page 29 – «Il fait trop froid !»
- Page 34 – «C'est humide et moisi !»
- Page 36 – «Le chauffage fait du bruit !»
- Page 37 – «Il fait trop chaud !»
- Page 38 Collaborer avec les spécialistes
- Page 41 Adresses et sites utiles
- Page 42 Impressum
- Page 44 7 conseils en or

⁴ Les éventuelles faiblesses de votre installation

Perte d'énergie provenant du chauffage et de la chaufferie

- | | |
|---|---|
| 1. La combustion n'est pas propre | <ul style="list-style-type: none">⊗ 2% à 3% de consommation d'énergie de chauffage en plus⊗ La durée de vie de l'installation est réduite, tout comme la sûreté de fonctionnement. Contre-mesure: observer la flamme. Service du brûleur 1 x par an (voir page 23). |
| 2. Le temps de fonctionnement du brûleur est trop court | <ul style="list-style-type: none">⊗ 1% à 1,5% de consommation d'énergie de chauffage en plus.⊗ Forte pollution de l'environnement par des émissions toxiques élevées. Contre-mesure: vérifier le temps de fonctionnement du brûleur. Service du brûleur 1 x par an (voir page 21). |
| 3. La pression est trop forte dans le système de chauffage | <ul style="list-style-type: none">⊗ Jusqu'à 50% de consommation d'énergie électrique en plus pour les pompes.⊗ Sifflement des vannes de radiateurs et difficultés de réglage. Contre-mesure: régler le circulateur sur minimum (voir page 16). |
| 4. L'ouverture d'aération est trop grande ou trop petite | <ul style="list-style-type: none">⊗ Jusqu'à 1% de consommation d'énergie en plus.⊗ Danger pour la sûreté de l'installation. Contre-mesure: assurer un apport adéquat d'air frais (voir page 8). |
| 5. La combustion est entravée par la poussière et la saleté | <ul style="list-style-type: none">⊗ Jusqu'à 1% de consommation d'énergie en plus.⊗ Diminution considérable de la sûreté de l'installation et de la longévité du brûleur, augmentation des émissions toxiques. Contre-mesure: nettoyer régulièrement la chaufferie (voir page 19). |
| 6. La documentation sur l'installation est incomplète | <ul style="list-style-type: none">⊗ Sans une documentation complète, une exploitation optimale est impossible. Contre-mesure: se procurer la documentation et la poser près de l'installation (voir page 19). |
| 7. La courbe de chauffage mise en place ne correspond pas aux besoins | <ul style="list-style-type: none">⊗ 4% à 7% de consommation d'énergie en plus. Contre-mesure: corriger la courbe de chauffage jusqu'à ce que la température du bâtiment soit correcte par n'importe quel temps (voir page 22). |
| 8. Le programme de chauffage n'est pas adapté aux heures d'utilisation de l'immeuble | <ul style="list-style-type: none">⊗ 3% à 5% de consommation d'énergie en plus. Contre-mesure: adapter les heures de fonctionnement (programme journalier et hebdomadaire) (voir page 13). |
| 9. Le chauffage n'est pas mis en service ou hors service selon les saisons | <ul style="list-style-type: none">⊗ 1% à 2% de consommation d'énergie en plus. Contre-mesure: en automne et au printemps, éteindre le chauffage ou le mettre sur régime «été» (voir page 21). |

Perte d'énergie due à la distribution de chaleur

10. Les conduites dans les pièces non chauffées ne sont pas isolées

⊗ 5% à 10% de consommation d'énergie en plus.
Contre-mesure: isoler les conduites de chauffage et d'eau chaude dans toutes les pièces non chauffées (voir page 7).

Perte d'énergie due au comportement des utilisateurs

11. Les utilisateurs ne sont pas au courant des possibilités d'économie d'énergie

⊗ Jusqu'à 7% de consommation d'énergie en plus.
Contre-mesure: information (voir pages 17 et 28 à 37)

Perte d'énergie due à l'eau chaude

12. La température de l'eau chaude dépasse 55-60 °C

⊗ Jusqu'à 10% d'électricité en plus pour le chauffe-eau.
⊗ Risque accru d'entartrage.
Contre-mesure: faire régler la température de l'eau entre 55 et 60 °C par un spécialiste (voir page 9).

13. Il n'y a pas de régulateurs de débit sur les robinets et les douches

⊗ Jusqu'à 2% de consommation d'énergie de chauffage en plus.
⊗ Jusqu'à 15% de consommation d'eau en plus.
Contre-mesure: poser des régulateurs de débit (voir page 10).

14. Le circulateur ou les bandes chauffantes fonctionnent en permanence

⊗ Le circulateur consomme jusqu'à 50% d'énergie électrique en plus.
⊗ Les bandes chauffantes consomment jusqu'à 50% d'énergie électrique en plus.
Contre-mesure: adapter les heures de fonctionnement aux besoins (voir page 9).

Perte d'énergie due à l'aération

15. L'aspiration centrale fonctionne en permanence

⊗ Jusqu'à 9% de consommation d'énergie de chauffage en plus.
Contre-mesure: adapter les heures de fonctionnement (voir page 11).

⁶ **Mesures immédiatement efficaces**

Vous avez envie de vous attaquer dès aujourd'hui à votre installation de chauffage ? Rien n'est plus simple. Vous pouvez prendre immédiatement des mesures qui auront un effet permanent.



Toutes les conduites d'eau chaude et de chauffage dans les pièces non chauffées sont-elles isolées ?

Les conduites de chauffage et les garnitures (robinets, pompes, etc.) non isolées entraînent la déperdition d'une chaleur précieuse.

Veillez à ce que toutes les conduites traversant des locaux non chauffés soient isolées.

Vous économiserez ainsi de 5% à 10% de combustible.

Contrôlez, en les tâtant avec la main, si les conduites de chauffage et d'eau chaude non isolées parviennent à des locaux non chauffés (p.ex. caves, garages, cages d'escaliers, etc.). Vous pouvez le faire sans problème quand la température extérieure est inférieure à 5 °C.

Si vous découvrez des conduites ou des garnitures non isolées dans les pièces non chauffées, isolez-les (il ne faut isoler que les conduites chaudes, c'est-à-dire celles du chauffage et de l'eau chaude).



L'installateur en chauffage vous aidera volontiers pour poser l'isolation de manière professionnelle. Mais vous pouvez aussi effectuer ces travaux vous-même. Le matériel d'isolation s'achète dans les magasins de bricolage. Votre conseiller en énergie vous indiquera les épaisseurs d'isolation prescrites dans votre région.

Attention: si vous n'isolez pas les conduites de branchement des chaudières et des chauffe-eau, vous perdrez beaucoup d'énergie, car ces éléments dégagent de la chaleur 24 heures sur 24 pendant les 365 jours de l'année.

L'isolation des conduites est aussi un gain financier, puisque 1 m d'isolation de conduite permet d'économiser 12 francs par année. Les coûts du matériel sont amortis en deux ans. Mentionnez ce fait à la régie lors de votre demande de crédit.

L'ouverture d'aération est-elle assez grande – mais pas trop ?

L'ouverture d'aération dans la chaufferie doit avoir les bonnes dimensions. Elle ne doit être ni trop petite, pour assurer un apport d'air frais suffisant, ni trop grande, pour ne pas refroidir la chaufferie.

En règle générale, l'ouverture d'aération doit compter environ 6 cm² par kilowatt de puissance de chauffage (la puissance est indiquée sur l'installation). Les dimensions minimales prescrites pour l'ouverture sont:

- pour les chauffages au mazout: au moins 200 cm² (20 x 10 cm);
- pour les chauffages au gaz: au moins de 100 à 400 cm².

Si vous n'êtes pas certain des bonnes dimensions de l'ouverture d'aération de votre chaufferie, faites-les contrôler par un spécialiste lors de sa prochaine visite.

Les fenêtres basculantes doivent être fixées de sorte à ne pas pouvoir être entièrement fermées ni ouvertes par inadvertance. Il faut garder les grillages propres; l'espacement du treillis doit être au moins de 10 x 10 mm. Les ouvertures ne doivent pouvoir être obstruées ni par des feuilles mortes ni par la neige.

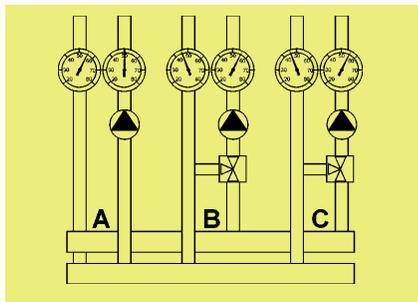
L'aller et le retour sont-ils équipés d'indicateurs de température ?

Sans ces indicateurs de température, il vous est impossible, ainsi qu'à votre spécialiste, de contrôler votre installation.

Contrôlez régulièrement les températures de l'aller et du retour. La différence minimale de température ne devrait jamais se situer au dessous de 3 à 5 °C. Si la différence de température est inférieure à ces valeurs, réglez le circulateur un cran plus bas.

Si votre installation n'est pas équipée d'indicateurs de température, demandez un crédit à la gérance pour en faire poser.

Le montage est simple et vous pouvez faire ce travail vous-même. (Coût pour une paire d'indicateurs: de 40 à 60 francs). Pour chaque groupe de chauffage, il vous faut un indicateur pour l'aller et un indicateur pour le retour. Vous pouvez commander les indicateurs à votre chauffagiste qui les posera aussi si vous le désirez.



Indicateurs des températures aller et retour: un instrument indispensable à l'optimisation de l'exploitation de votre chauffage.

L'eau chaude est-elle à la bonne température ?

Le bon réglage de la température de l'eau chaude permet d'économiser jusqu'à 10% d'énergie.

Une température de 55 à 60 °C est idéale et ne doit en aucun cas être dépassée. A cette température, on économise de l'énergie mais on réduit aussi les dépôts de calcaire. En fin de compte, on diminue les frais d'entretien tout en prolongeant la longévité du chauffe-eau.

Vérifiez la température sur le thermomètre du chauffe-eau ou mesurez-la directement au robinet avec un thermomètre de cuisine.

Si la température de l'eau est trop élevée, faites-la régler par le chauffagiste. Ce n'est pas possible sur d'anciens chauffe-eau. Demandez à votre installateur.

Le chauffe-eau devrait être détartré tous les 5 ans. Dans les régions où l'eau est très dure (calcaire), on le fera détartrer tous les 2 à 3 ans.

Attention: dans les maisons de retraite, les hôtels et les installations sportives, la température de l'eau ne doit pas être inférieure à 60 °C pour des raisons d'hygiène (légionellose).

Le circulateur ou le ruban chauffant ne fonctionnent-ils que lorsqu'il faut aussi de l'eau chaude ?

Le circulateur et le ruban chauffant devraient s'arrêter automatiquement lorsque la demande d'eau chaude est élevée.

Vérifiez si le circulateur ou le ruban chauffant sont équipés d'un interrupteur horaire et si celui-ci est correctement réglé. L'interrupteur horaire devrait débrancher automatiquement le circulateur ou le ruban chauffant durant les périodes d'importante demande d'eau chaude.

S'il n'y a pas d'interrupteur horaire, faites-en poser un par l'installateur ou l'électricien. Un modèle à moins de 80 francs fera parfaitement l'affaire.

Les arrivées d'eau de la maison sont-elles équipées de réducteurs de débit ?

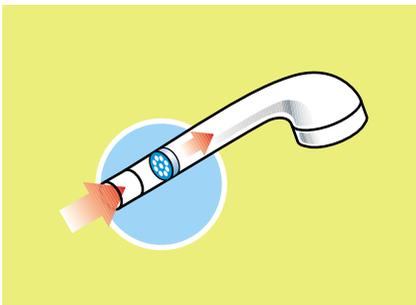
Par un petit test sur plusieurs arrivées d'eau, vérifiez si elles sont équipées de réducteurs de débit. Le test consiste à mesurer le temps qu'il faut pour remplir un récipient en ouvrant le robinet au maximum. On sait que des réducteurs sont installés si le remplissage du seau dure plus longtemps que :



Voici comment tester si les arrivées d'eau sont équipées de réducteurs de débit.

Contenu du récipient	1 litre	5 litres	10 litres
Lavabos	7 sec.	33 sec.	67 sec.
Douches		25 sec.	50 sec.

Pour les douches, on a tout avantage à remplacer les garnitures par des nouvelles, économes celles-là. Cela permet d'économiser jusqu'à 50% d'eau. Du même coup, on économise aussi de l'énergie. Les garnitures de douche économes offrent un grand confort grâce à un jet agréablement doux.



Garnitures de douche modernes: économiser jusqu'à 50% d'eau tout en bénéficiant du confort d'un jet agréable.

Pour les lavabos, on peut poser des réducteurs de débit sur les robinets existants ou acheter des batteries économes. Les réducteurs de débit sont bon marché et très rentables. Ils sont amortis en 6 mois seulement. N'oubliez pas de le préciser dans votre demande de crédit.

Lors du choix des réducteurs de débit, des garnitures de douche et des batteries économes, assurez-vous que ces accessoires permettent le bon débit, soit 12 litres/minute pour les lavabos et 9 litres/minute pour les douches.

Contrôlez également que ces accessoires portent le label Energy qui caractérise les bons produits. Votre installateur sanitaire vous conseillera volontiers et peut vous aider pour le montage.



Les réducteurs de débit, ainsi que les garnitures de douche et les batteries économes, portent le label Energy. Veillez-y lors de l'achat.

L'aspiration centrale d'air de l'immeuble ne fonctionne-t-elle qu'aux moments voulus et pendant le temps nécessaire ?

Les extracteurs font perdre une chaleur précieuse. Dans les immeubles équipés d'une aspiration centrale, le temps de fonctionnement du dispositif doit être limité autant que possible.

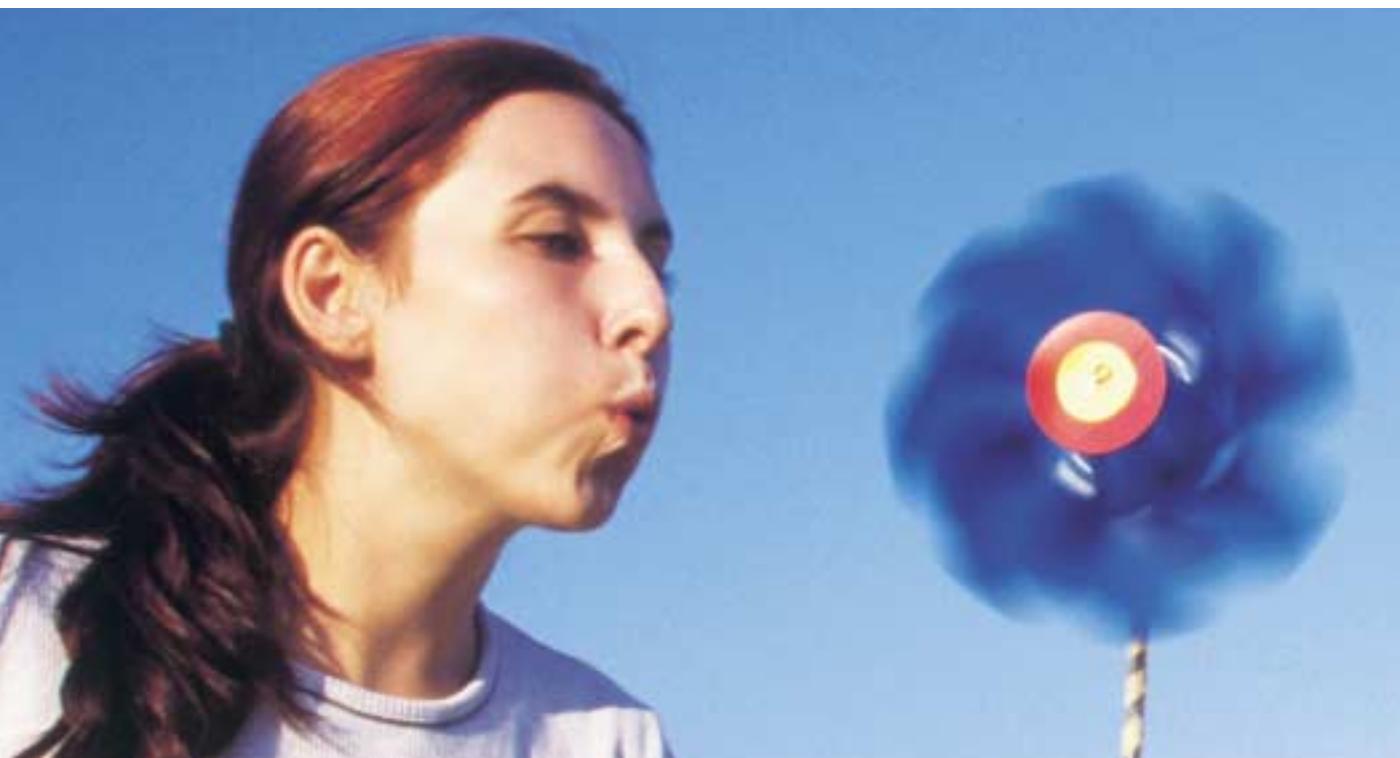
Les horaires de fonctionnement devraient être parfaitement adaptés aux heures d'occupation de l'immeuble. Le fonctionnement devrait cesser aux heures suivantes:

- Dans les immeubles administratifs: de l'heure de fermeture des bureaux à 06.00 h et pendant les week-ends.
- Dans les écoles: de la fermeture des classes à 07.00 h et pendant les week-ends.
- Dans les immeubles d'habitation: par exemple de 22.00 h à 06.00 h.

Vérifiez si votre installation d'air est équipée d'un interrupteur horaire et si celui-ci est bien réglé sur les heures d'utilisation de l'immeuble. Votre installateur vous aidera volontiers à adapter les horaires de fonctionnement.

S'il n'y a pas d'interrupteur horaire, il est recommandé d'en faire installer un par un électricien. Un simple appareil à moins de 80 francs suffira.

Après avoir réduit les horaires de fonctionnement, demandez aux utilisateurs si aucun problème d'humidité n'a été constaté. Sinon, il faudra de nouveau augmenter les temps de fonctionnement, en procédant par paliers.



¹² **Conseil pour** le début de la saison

Au commencement de la saison de chauffage, c'est-à-dire lorsque vous mettez votre chauffage en marche pour la première fois à la fin de l'été ou en automne, le moment est venu de penser à l'exploitation optimale.



Les horaires de fonctionnement du chauffage sont-ils encore corrects ?

Pendant la nuit et lorsque les locaux ne sont pas utilisés, la température ambiante devrait être abaissée de quelques degrés. Au début de la saison de chauffage, vérifiez si le réglage est correct.



L'adaptation précise de l'abaissement nocturne aux heures d'utilisation de l'immeuble permet d'économiser jusqu'à 5% de combustible.

Vérifiez si la température de nuit est correctement réglée. Pour régler l'abaissement nocturne, il faut respecter les principes suivants:

- Dans les immeubles construits ou isolés thermiquement après 1990, régler l'abaissement nocturne sur 18 °C.
- Dans les bâtiments construits avant 1990, régler de préférence sur 16 °C.
- Dans les bâtiments équipés du chauffage au sol, n'abaisser la température que de 2 à 3 °C.

Pour le réglage, il faut tenir compte de la chaleur que conserve le bâtiment le soir et prévoir le temps de réchauffement du matin. En règle générale:

Genre de bâtiment	Régime nuit
Immeubles avec radiateurs	Début: 1 heure avant le coucher Fin: 1-1,5 heures avant le réveil
Immeubles avec chauffage au sol	Début: 3 heures avant le coucher Fin: 2-3 heures avant le réveil
Bureaux, écoles, etc., avec radiateurs	Début: 1 heure avant la fin de l'utilisation (soir) Fin: 1-1,5 heures avant le début de l'utilisation (matin)
Bureaux, écoles, etc., avec chauffage au sol	Début: 3 heures avant la fin de l'utilisation (soir) Fin: 2-3 heures avant le début de l'utilisation (matin)

Après avoir modifié l'abaissement nocturne, demandez aux utilisateurs si les horaires de fonctionnement réduits entraînent une diminution du confort. Si c'est le cas, il faudra augmenter graduellement les temps de fonctionnement.

Dans les bâtiments qui ne sont pas utilisés pendant le week-end (p.ex. bureaux, écoles, etc.), il faut également vérifier si le programme hebdomadaire est réglé en fonction de l'occupation des lieux.

La courbe de chauffage est-elle correctement réglée ?

Le réglage correct de la courbe de chauffage permet de chauffer idéalement l'immeuble par tous les temps.

Vérifiez si la courbe de chauffage n'a pas été modifiée au cours de l'été. Le dernier réglage devrait figurer dans votre classeur, sinon un contrôle est impossible. Dans ce cas, notez la position existante.

Le mode d'emploi vous indique comment corriger le réglage de la courbe de chauffage. Si vous avez des questions, votre chauffagiste vous renseignera volontiers (voir page 22).

Le service du brûleur a-t-il été effectué ?

Le service annuel du brûleur garantit une combustion optimale, propre et efficace sur le plan énergétique.

Vérifiez si le service du brûleur a bien été fait au cours de l'été, si le rapport a été rédigé et si la date du contrôle figure dans le classeur ou le carnet de contrôle.

Si le service n'a pas été effectué, occupez-vous en le plus vite possible.

Les radiateurs dans les pièces inoccupées sont-ils tous fermés ?

Chauffer des pièces rarement utilisées, c'est gaspiller de l'énergie. Donc, à éviter !

Dans les espaces non habités comme le garage, la cage d'escalier, le vestibule, le local à vélos, etc., baissez les vannes thermostatiques sur la position hors gel (position *). Vous évitez ainsi des dégâts dus au gel.

Les vannes thermostatiques des radiateurs sont-elles correctement réglées ?

Les vannes thermostatiques maintiennent la température ambiante au niveau désiré quel que soit le temps qu'il fait. Cela augmente le confort et permet d'économiser jusqu'à 20% de combustible.



Il est important de bien régler les vannes thermostatiques.

En début de saison, réglez les vannes thermostatiques au niveau souhaité:

Pièce	Position de la vanne thermostatique	Température
Pièces de séjour	3-4	20-23 °C
Chambres à coucher	2-3	17-20 °C
Chambres de jeux	2-3	17-20 °C
Bains/toilettes	3-4	20-23 °C
Entrée/couloirs	2	17 °C
Ecoles/bureaux	3-4	20-23 °C

Si les radiateurs de votre immeuble ne sont pas équipés de vannes thermostatiques, il est recommandé d'en poser. Elles sont faciles à monter même après coup. L'investissement est amorti en 1 à 2 ans.

Les radiateurs peuvent-ils dispenser leur chaleur sans entrave ?

Les meubles placés devant les radiateurs et les rideaux qui les masquent réduisent sensiblement la diffusion de chaleur.

Enlevez tous les objets qui empêchent la diffusion de chaleur, c'est-à-dire surtout:

- les meubles placés devant les radiateurs;
- les rideaux qui masquent les radiateurs;
- les objets posés sur les radiateurs.

Les radiateurs ont-ils été purgés et la pression du système est-elle correcte ?

Si les radiateurs n'ont pas été purgés, l'eau ne peut pas circuler et les radiateurs ne chauffent pas.

Après la mise en marche du chauffage, vérifiez si l'aiguille du manomètre se trouve entre les limites prescrites. Si la pression est trop basse, il faut rajouter de l'eau et purger les radiateurs. Attention: éteindre le circulateur avant de purger. Pour purger les radiateurs, il vous faut une petite clé à l'aide de laquelle vous tournerez la vanne située en haut du radiateur, jusqu'à ce que l'eau s'échappe. Attention: ayez un récipient à portée de main pour recueillir l'eau. Si vous avez des questions, votre chauffagiste vous renseignera volontiers.

Informez la gérance s'il faut rajouter de l'eau plus de deux fois par an. La cause peut être une fuite. L'eau renouvelée entartre la chaudière, et l'oxygène peut rouiller toute l'installation.

Les occupants de l'immeuble sont-ils informés des possibilités d'économies d'énergie ?

Un comportement correct des occupants de l'immeuble aura une influence considérable sur la consommation d'énergie de chauffage. En tant que concierge, vous êtes l'interlocuteur et le conseiller indispensable.

Au début de la saison de chauffage, informez les occupants de l'immeuble, par un papillon ou une note sur le tableau d'affichage, comment ils peuvent contribuer à réduire la consommation d'énergie de chauffage. Vous trouvez un modèle de feuille d'information sur la page de droite.

Voici les principaux conseils à donner aux occupants de l'immeuble:

- Ne pas entraver la diffusion de chaleur avec des meubles ou des rideaux.
- Régler les vannes thermostatiques conformément aux recommandations de la feuille d'information; en cas d'absence, les baisser d'un ou deux crans.
- Régler les vannes thermostatiques dans les pièces inoccupées sur position hors gel (*).
- Aérer en grand 3 fois par jour pendant 5 à 10 minutes plutôt que de laisser constamment les fenêtres entrouvertes.
- Si possible, fermer les fenêtres et les volets pendant la nuit.
- Si on dort la fenêtre ouverte, régler la vanne thermostatique sur position hors gel (*).
- Fermer les clapets de cheminée.
- Avertir le concierge s'il fait trop chaud, s'il y a des courants d'air, si les vannes thermostatiques sifflent.

Economies d'énergie !

Info locataires

Pour que les radiateurs puissent diffuser leur chaleur sans entraves.

- Ne pas placer de meubles devant les radiateurs.
- Ne pas mettre de rideaux devant les radiateurs.
- Ne pas poser d'objets sur les radiateurs.

Aérez brièvement, mais en grand.

- Ne pas avoir les fenêtres constamment entrouvertes (p.ex. fenêtres basculantes).
- Aérer en grand 3 fois par jour pendant 5 à 10 minutes, le temps de renouveler l'air (ouvrir plusieurs fenêtres en même temps).

Utilisez les vannes thermostatiques.

- Normalement, la position médiane (3) de la vanne thermostatique correspond à une température ambiante de 20 °C. Si ce n'est pas le cas, le signaler au concierge.
- Chaque degré supplémentaire de température ambiante correspond à un supplément de consommation d'énergie de 6%. Nous recommandons les réglages suivants pour les diverses pièces:

Chambres à vivre	Position 3–4	= 20–23 °C
Chambres à coucher et de jeux	Position 2–3	= 17–20 °C
Salle de bain, toilettes	Position 3–4	= 20–23 °C
Entrée, vestibule	Position 2	= 17 °C

- En cas d'absence de plus de 2 jours, baisser les vannes thermostatiques d'un cran (p.ex. de position 3 en position 2).
- Pour les pièces rarement occupées comme les chambres d'amis, régler la vanne thermostatique sur position 1–2. S'il apparaît de la condensation, remonter d'un cran.

Economisez aussi de nuit.

- Pendant la nuit, fermer si possible les fenêtres et les stores. Si vous dormez la fenêtre ouverte, réglez toujours la vanne thermostatique sur position hors gel (*).

Avisez votre concierge.

- Ne réclamez pas seulement s'il fait trop froid, mais aussi s'il fait trop chaud.
- S'il y a des courants d'air, faites-le savoir.
- Informez le concierge si le chauffage siffle ou gargouille.

Téléphone concierge



suisse énergie

qu'est-ce qui te branche?

L'apport d'air frais est-il encore assuré dans la chaufferie ?

Toute combustion nécessite un apport d'air frais, afin que le brûleur puisse fonctionner efficacement.

Vérifiez qu'aucun meuble ou objet n'entrave l'arrivée d'air devant l'ouverture. Si l'ouverture est une fenêtre basculante, veillez à ce qu'elle ne soit ni trop ouverte, ni fermée. (Il est recommandé de bloquer l'ouverture de la fenêtre.) Assurez-vous que les ouvertures d'aération ne puissent pas être obstruées par de la neige ou des feuilles mortes et que les grilles soient propres.

Le circulateur a-t-il été enclenché et est-il réglé au plus bas ?

Le circulateur doit être arrêté pendant les mois d'été, et réglé au plus bas pendant la période de chauffage.



Enclenchez le circulateur au début de la période de chauffage et contrôlez que la pompe fonctionne sur le niveau de réglage le plus bas. Si la pompe est réglée sur un niveau plus élevé, baissez-la et vérifiez que les radiateurs chauffent. Si les radiateurs ne chauffent pas, montez d'un cran le réglage de la pompe.

Pour les pompes munies d'un réglage à crans : baissez le réglage d'un niveau (éventuellement de deux s'il existe 4 niveaux).

Pour les pompes à réglage progressif : si le régulateur est au maximum, baissez-le de $\frac{1}{3}$ à peu près.

Après un arrêt prolongé, le circulateur démarre souvent difficilement. Procédez comme suit :

1. Enlevez la vitre de protection.
2. Enclenchez la pompe.
3. Donnez une forte poussée à l'axe de la pompe avec le pouce ou un tournevis dans le sens indiqué par l'illustration.
4. La pompe devrait maintenant fonctionner.
5. Remettez en place la vitre de protection.

Un conseil : en été, enclenchez le circulateur brièvement une fois par mois. Vous éviterez ainsi le blocage de la pompe en début de période de chauffage.

La chaufferie est-elle propre et rangée ?

La poussière et la saleté risquent d'empêcher le bon fonctionnement de votre installation.



Nettoyez la chaufferie au début de la période de chauffage et lorsque cela s'impose (après le ramonage ou des travaux, etc.). Nettoyez bien le sol à l'eau ou à l'aspirateur. Pendant ce travail, arrêtez le brûleur.

Veillez à ce que les objets entreposés soient parfaitement emballés. Evitez de garder dans la chaufferie des produits tels que lessive, matières inflammables, vernis et dissolvants. Seules les personnes autorisées devraient pouvoir accéder à la chaufferie. Dans certains cantons, le service du feu interdit toute autre utilisation de la chaufferie.

La documentation concernant l'installation est-elle complète ?

Si ce n'est pas le cas, ni vous ni votre installateur ne disposerez des données permettant une exploitation optimale.

Mettez les documents importants relatifs à l'installation dans un classeur que vous poserez près de l'installation.

Ce classeur devrait contenir au moins les données suivantes:

- Mode d'emploi.
- Description des fonctions et schéma de l'installation.
- Schéma du circuit électrique.
- Rapports du service du brûleur, listes de contrôle, etc.
- Chiffres relatifs à l'installation: consommation d'énergie, heures de fonctionnement.
- Mode d'emploi des appareils installés.
- Réglages actuels (régulateurs, pompes, thermostat, courbes de chauffage, heures de chauffage, etc.).

S'il n'existe pas de classeur, adressez-vous à l'association PROCAL qui vous fournira un système de classement pratique comportant un registre clair, des listes de contrôle et des données préimprimées. Vous pouvez vous procurer ce classeur pour le prix de 20 francs auprès de tous les membres de PROCAL (adresses des membres: www.jpg.ch/procal).

Si le plus important des documents (à savoir le mode d'emploi) s'est perdu, commandez-en un autre chez votre installateur.

²⁰ **Conseils pour** la saison de chauffage

La devise pour le succès de l'exploitation optimale: pendant toute la période de chauffage, c'est-à-dire en automne, en hiver et au printemps, pensez régulièrement au chauffage et évitez les déperditions de chaleur.



L'enclenchement ou l'arrêt selon les conditions météorologiques est-il prévu ?

L'enclenchement ou l'arrêt du chauffage selon les conditions météorologiques est une des mesures les plus efficaces d'économie.

En effet, vous évitez ainsi en automne et au printemps une production inutile de chaleur due aux basses températures du matin, ce qui surchaufferait l'immeuble.

Arrêtez le chauffage par temps doux et pendant les longues périodes de beau temps, ou réglez-le sur le régime été. Voici ce dont il faut tenir compte:

<p>Si la régulation du chauffage se fait par enclenchement automatique (été/hiver).</p>	<p>Alors elle ne doit pas être réglé manuellement. L'installation fait automatiquement la commutation saisonnière. Faites cependant vérifier à l'occasion par le chauffagiste si le réglage est correct. Il ne devrait pas dépasser 16 °C.</p>
<p>Si l'installation de chauffage n'est pas équipée d'un réglage annuel automatique et que l'eau chaude est produite par le chauffage.</p>	<p>Alors il ne faut pas arrêter complètement le chauffage mais le régler sur le régime été par temps doux ou le mettre en mode de veille (stand-by).</p>
<p>Si l'installation de chauffage n'est pas équipée d'un réglage annuel automatique et si l'eau chaude n'est pas liée au chauffage, mais produite électriquement.</p>	<p>Alors par temps doux vous pouvez arrêter complètement le chauffage. Cela se fait au moyen des instruments de régulation ou d'un interrupteur séparé. Quelques heures après avoir arrêté le chauffage, vérifiez que la chaudière est froide.</p>

Le mode d'emploi vous permettra de connaître le type de votre chauffage et la façon de le régler sur le régime été pour l'arrêter ou de le mettre en mode de veille. Si vous avez des questions, posez-les à votre installateur.

Le temps de fonctionnement du brûleur est-il suffisant ?

Un temps de fonctionnement trop court lors de chaque enclenchement accroît le risque de dépôt de suie et de corrosion, et augmente considérablement les émissions nocives pour l'environnement.

A l'aide d'une montre pour chronométrer la durée du bruit, vérifiez une ou deux fois pendant la période de chauffage que le brûleur fonctionne au moins de 4 à 6 minutes lors de chaque enclenchement. Attention: procédez à ces mesures quand la température extérieure est de 5 à 10 °C. Si vous avez des doutes quant au fonctionnement optimal de votre brûleur, contactez votre chauffagiste ou un spécialiste en brûleurs.

La température de l'immeuble est-elle agréable, quelles que soient les conditions météorologiques ?

Si parfois la température dans l'immeuble est trop élevée ou trop basse, il est peut-être nécessaire de modifier la courbe de chauffage. Le mode d'emploi vous indique la marche à suivre. Cela permet d'économiser de 4 à 7% d'énergie de chauffage.

En procédant par paliers, réglez la courbe de chauffage correctement. Cette courbe doit être réglée selon l'appartement le plus froid, afin que la température y soit agréable quel que soit le temps qu'il fait. Après chaque modification de la courbe, il faut observer l'évolution de la température pendant un ou deux jours avant de recorriger. Inscrivez l'ancien et le nouveau réglages de la courbe dans votre classeur.

Diagnostic	Mesure de réglage	Correction de la courbe
La température ambiante est trop élevée... ...par temps chaud et froid	Réduire la température normale. Régler la courbe en parallèle vers le bas.	
...uniquement par temps chaud (température extérieure supérieure à 5 °C)	Réduire la température aller de 3 °C et augmenter la pente de la courbe.	
...uniquement par temps froid (température extérieure inférieure à 0 °C)	Réduire la température aller de 5 °C et réduire la pente de la courbe.	
La température ambiante est trop basse... ...par temps chaud et froid	Augmenter la température normale. Régler la courbe en parallèle vers le haut.	
...uniquement par temps chaud (température extérieure supérieure à 5 °C)	Augmenter la température normale. Réduire la pente de la courbe.	
...uniquement par temps froid (température extérieure inférieure à 0 °C)	Augmenter la pente de la courbe.	

TA: température aller

TE: température extérieure

— Précédent réglage

..... Nouveau réglage

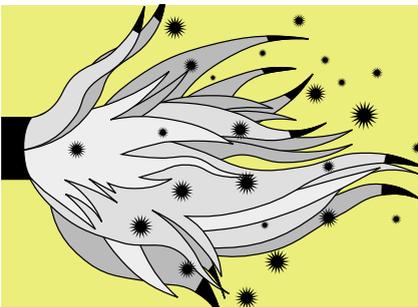
La soupape de sécurité du chauffe-eau est-elle encore bien fermée ?

La soupape de sécurité du chauffe-eau doit être sèche. (Il se peut que quelques gouttes se forment lors du réchauffement de l'eau.)

Vérifiez régulièrement si la soupape du chauffe-eau est sèche et si elle n'est pas entartrée. Si la soupape de sécurité est fortement entartrée ou que des gouttes en tombent en permanence, il faut la faire remplacer par le chauffagiste.

La combustion est-elle propre ?

Grâce à une bonne combustion, vous pouvez économiser de l'énergie et réduire ainsi les émissions nocives.



Contrôlez la combustion chaque mois en observant l'aspect de la flamme et repérez les signes de mauvaise combustion.

Contrôlez la combustion chaque mois en observant l'aspect de la flamme. Les signes d'une mauvaise combustion sont les suivants:

- Les pointes de la flammes sont rouges/fuligineuses.
- Les pointes de la flamme touchent la paroi.
- La flamme est fragmentée/asymétrique (éventuellement pluie d'étincelles).
- Odeur de suie ou de mazout autour de la chaudière.

Attention: ne pas ouvrir la porte de la chambre de combustion pendant le fonctionnement du brûleur, mais observer par le hublot.

Si vos observations vous font conclure à une mauvaise combustion, faites immédiatement contrôler le brûleur par un spécialiste.

En ce qui concerne les chaudières à condensation:

Plus il y a d'eau qui se condense, plus il y a d'échanges énergétiques. Un siphon desséché révèle que l'installation ne condense pas. Dans ce cas, faites-la vérifier par un spécialiste.

²⁴ **Conseils pour** la fin de la saison

Avant d'accorder des vacances à votre chauffage, il faut penser encore une fois à l'exploitation optimale. Terminez la période de chauffage dans les règles de l'art.



Eteignez-vous le chauffage le plus tôt possible ?

Observez le temps qu'il fait et débranchez le chauffage dès qu'on annonce une longue période de beau.

Eteignez le chauffage dès la première période de redoux prolongée. En règle générale, il vaut mieux éteindre le chauffage le plus tôt possible, même s'il faut le remettre en marche en cas de retour du froid (voir page 21). Informez les occupants de l'immeuble que le chauffage est arrêté.

Avez-vous également arrêté le circulateur ?

Le circulateur doit être débranché pendant les mois d'été.

Dans les installations anciennes, il ne faut pas oublier d'arrêter le circulateur en même temps que le chauffage. Dans les installations récentes, c'est généralement automatique.

Vérifiez au toucher si le circulateur est chaud. S'il est plus que tiède, cela veut dire qu'il est en marche.

Le service du brûleur est-il déjà prévu ?

Le service annuel du brûleur permet une combustion optimale, propre et efficace sur le plan énergétique.

Veillez à ce que le service du brûleur soit effectué le plus tôt possible après le ramonage, sinon il sera inutile.

Avez-vous vérifié le niveau du mazout ?

Contrôlez le niveau du mazout et commandez-en si nécessaire.

A la fin d'une période de chauffage, il faut déjà penser à la prochaine: y a-t-il encore suffisamment de mazout dans la citerne? Si ce n'est pas le cas, n'oubliez pas d'en commander.

La comptabilisation de l'énergie est-elle constante ?

Le contrôle de la consommation est un facteur important pour l'exploitation optimale de votre installation. Il vous permet d'évaluer l'efficacité des mesures que vous avez prises. Il vous permettra aussi de découvrir des augmentations subites de la consommation indiquant un défaut de fonctionnement de l'installation.



Chaque année à la même époque, mobilisez votre stylo pour vous attaquer à la comptabilité énergétique.

Contrôlez chaque année à la même époque – en général à fin juin – combien d'énergie votre chauffage a consommé pendant la saison. Inscrivez-le dans votre classeur.

Si la consommation a diminué.	Alors vous avez toutes les raisons d'être content. Vos mesures portent leurs fruits. Continuez sur ce bon chemin.
Si la consommation a augmenté de moins de 10%.	Alors il n'y pas de raison de s'inquiéter. Des variations de +/- 10% peuvent être dues à des hivers plus ou moins rigoureux ou à des modifications dans l'utilisation des locaux de l'immeuble.
Si la consommation a augmenté de plus de 10%.	Alors il faut réagir. En cas de consommation ayant augmenté de plus de 10%, posez-vous les questions suivantes: <ol style="list-style-type: none"> 1. La surface d'utilisation de l'immeuble a-t-elle augmenté ? 2. Avez-vous constaté pendant la saison de chauffage des défauts auxquels vous avez maintenant remédié ? 3. L'hiver dernier a-t-il été plus rude que les précédents ?
Si la consommation a augmenté pendant plusieurs années de suite.	Alors c'est un signe de mauvais fonctionnement. Prenez contact avec votre installateur.

Effectuez l'évaluation en fonction du résultat de votre contrôle de la consommation.

Si vous prévoyez une rénovation ou un changement de l'installation, il est recommandé de noter la consommation chaque mois. Ces données sont précieuses et permettront au chauffagiste de prévoir une installation économe en argent et en énergie.

Collaborer avec les utilisateurs

Parfois, les concierges sont pris entre la tâche de gérer le chauffage le plus économiquement possible et les souhaits et les réclamations des utilisateurs. Cependant, les réclamations peuvent souvent être réglées de manière satisfaisante sans qu'il faille pour cela chauffer davantage. C'est pourquoi les pages qui suivent font état des réclamations les plus courantes et proposent des mesures pour y remédier.



Réclamation 1:

«Il fait trop froid !»

1. Y a-t-il des radiateurs froids dans la pièce ?

Contrôle pour plus de confort



En touchant le bas et le haut des radiateurs, vérifiez si ceux-ci chauffent.

<p>Si les radiateurs sont froids en bas et en haut.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Vérifiez si les vannes des radiateurs sont ouvertes. 2. Purgez les radiateurs qui sont froids et vérifiez la pression du système de chauffage (voir page 22). 3. Montez d'un cran le circulateur. 4. Si les radiateurs demeurent froids, appelez le chauffagiste.
<p>Si les radiateurs sont froids en bas mais chauds en haut.</p>	<p>Dans ce cas, il faut nettoyer les radiateurs. Appelez le chauffagiste.</p>

2. Les radiateurs sont-ils masqués ?

Contrôle pour plus de confort



Vérifiez que rien (meubles, rideaux, objets divers) ne masque le devant et le haut des radiateurs. Recommandez aux utilisateurs de déplacer les meubles et rideaux afin que rien n'entrave l'émission de chaleur.

3. La température à l'aller est-elle assez élevée ?

Contrôle pour plus de confort



Vérifiez la position de la courbe de chauffage. Le cas échéant, corrigez-la après consultation du mode d'emploi (voir aussi page 22).

Réclamation 1:

«Il fait trop froid!»

4. Le sol est-il froid ?

Contrôle pour plus de confort



Avec la main, vérifiez si le sol dégage du froid. Même s'il fait une chaleur confortable dans la pièce, la personne qui a froid aux pieds a une sensation désagréable. Les sols froids sont surtout fréquents dans les logements du rez-de-chaussée. La cause en est un défaut de construction.

- A court terme: chauffez davantage. L'utilisateur peut éventuellement poser des tapis ou des nattes pour atténuer le froid.
- A plus long terme: à la prochaine occasion, la gérance devrait faire isoler le plafond de la cave. Transmettez les réclamations à la gérance.

5. Les murs sont-ils froids ?

Contrôle pour plus de confort



Avec la main, vérifiez si les murs de la pièce dégagent du froid. Les murs froids attirent la chaleur corporelle et provoquent une sensation désagréable. Cela se produit surtout quand les murs extérieurs ne sont pas isolés.

- A court terme: chauffez davantage.
- A plus long terme: à la prochaine occasion, la gérance devrait faire isoler les murs extérieurs. Transmettez les réclamations à la gérance.

6. Y a-t-il des fenêtres qui dégagent du froid ?

Contrôle pour plus de confort



Avec la main, vérifiez si les fenêtres dégagent du froid. Même les fenêtres peuvent dégager du froid si elles n'ont pas des vitrages isolants. Les effets sont les mêmes que ceux des murs froids.

- A court terme: chauffez davantage. L'utilisateur peut éventuellement, surtout la nuit, se préserver de la diffusion de froid en fermant les rideaux et éventuellement les stores.
- A plus long terme: à la prochaine occasion, la gérance devrait faire poser des fenêtres et des stores présentant une bonne isolation thermique.

Réclamation 1:

«Il fait trop froid !»

7. De l'air s'échappe-t-il par la cheminée ?

Contrôle pour plus de confort



A l'aide d'une bougie, d'un briquet ou d'une allumette, vérifiez si de l'air s'échappe par la cheminée. Si la flamme vacille, c'est qu'il y a des endroits imparfaitement isolés. Les clapets doivent être fermés quand la cheminée n'est pas utilisée. Si le courant d'air persiste quand les clapets sont fermés, c'est qu'ils ne sont pas étanches et qu'il faut les faire isoler par le fumiste.

8. L'aération cause-t-elle des courants d'air ?

Contrôle pour plus de confort



Là aussi, servez-vous d'une bougie, d'un briquet ou d'une allumette pour vérifier si de l'air chaud s'échappe par la bouche d'aération (cuisine, bain, WC), en prenant garde de ne pas mettre le feu à des conduites grasses ! Recommandez aux utilisateurs de ne brancher l'aération qu'en cas de nécessité (quand ils cuisinent, après un bain) et de la débrancher ensuite. Si le courant d'air persiste tout de même, il faut faire installer un clapet.

9. Les fenêtres et les portes laissent-elles passer l'air ?

Contrôle pour plus de confort



Vérifiez si les fenêtres, les portes et les cadres des stores laissent passer l'air. Vérifiez surtout le bas des portes-fenêtres. Isolez ou faites isoler immédiatement les joints défectueux des portes et fenêtres. Attention: il faut ensuite absolument informer les utilisateurs sur la manière correcte d'aérer (voir pages 16 et 17).

Réclamation 1:

«Il fait trop froid!»

10. La porte du hall est-elle souvent ouverte ?

Contrôle pour plus de confort



Vérifiez que la porte du hall se ferme correctement. Montez un système de fermeture sur la porte de l'immeuble. Vous éviterez ainsi des courants d'air dans la cage d'escalier et un refroidissement de l'immeuble.

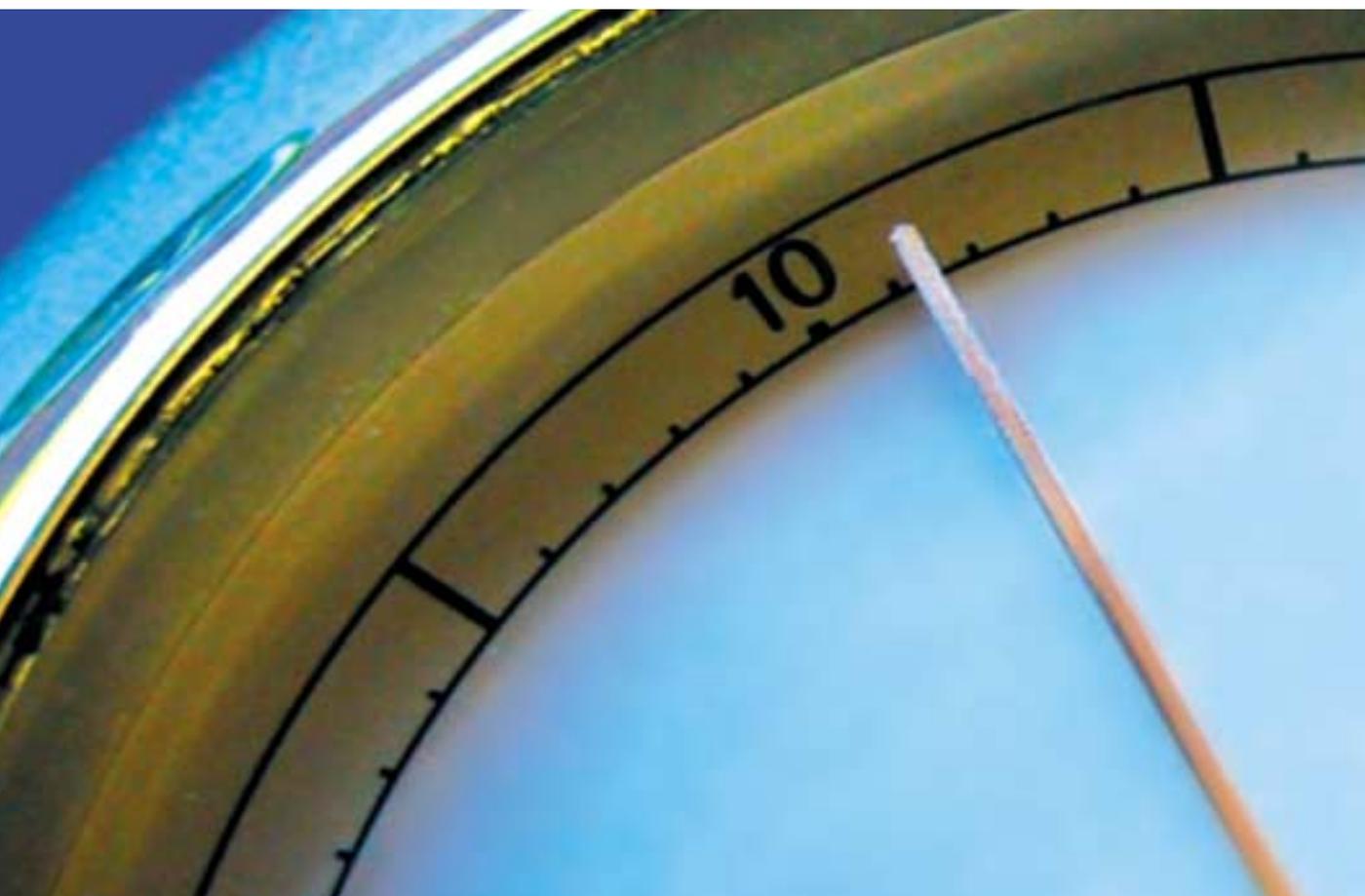
11. De l'air provient-il de fenêtres étanches, mais froides ?

Contrôle pour plus de confort



Il peut arriver qu'il y ait des courants d'air dans une pièce malgré la bonne isolation des fenêtres et des portes. Lorsque l'air se refroidit considérablement au contact d'une fenêtre froide, il se produit un échange thermique. La plupart du temps, les radiateurs sont montés sous les fenêtres précisément pour éviter que cet effet ne soit trop marqué.

- A court terme: chauffez davantage.
- A plus long terme: à la prochaine occasion, la gérance devrait faire poser des fenêtres présentant une meilleure qualité d'isolation.



Réclamation 1:

«Il fait trop froid !»

12. De l'air chaud souffle-t-il de bas en haut ?

Contrôle pour plus de confort



Vérifiez s'il y a de l'air chaud qui monte en direction du plafond. Si le plafond est très haut ou très froid, l'air chaud souffle de bas en haut. Cet effet se fait sentir surtout dans les attiques.

- A court terme: chauffez davantage.
- A plus long terme: à la prochaine occasion, la gérance devrait faire isoler le sol du grenier ou le dessous de la toiture.

13. Toutes les mesures ont-elles été inefficaces ?

Contrôle pour plus de confort



Si toutes les mesures proposées n'ont pas apporté d'améliorations, le froid dans les pièces vient d'un défaut de construction. Dans ce cas, communiquez les réclamations à la gérance.



Réclamation 2:

«C'est humide et moisi !»

1. Les murs qui présentent des moisissures sont-ils froids ?

Contrôle pour une meilleure hygrométrie



Vérifiez surtout les murs des pièces qui donnent sur l'extérieur.

- A court terme: une aération fréquente améliore souvent la situation.
- A plus long terme: la gérance devrait envisager l'isolation thermique des parties affectées.

2. L'humidité relative de l'air dépasse-t-elle 50% ?

Contrôle pour une meilleure hygrométrie



A l'aide d'un hygromètre (appareil de mesure du taux d'humidité de l'air), vérifiez si l'humidité relative de l'air dépasse 50% dans les pièces concernées. Informez les utilisateurs sur la manière correcte d'aérer (voir pages 16 et 17). Si l'humidité est causée par des plantes, des animaux ou des aquariums, il faut que l'utilisateur installe un déshumidificateur ou se sépare de quelques plantes.

3. Y a-t-il des moisissures derrière les meubles, les tableaux et les rideaux ?

Contrôle pour une meilleure hygrométrie



Vérifiez si le problème des moisissures se pose surtout aux endroits où l'air circule mal (p.ex. derrière les meubles, les tableaux et les rideaux). En principe, on arrive facilement à remédier à ce problème en améliorant la circulation de l'air à ces endroits-là. Recommandez aux utilisateurs de laisser un espace de quelques centimètres entre le mur et les tableaux, les meubles ou les rideaux.

4. Y a-t-il des murs ou des coins gris dans les salles de bain ?

Contrôle pour une meilleure hygrométrie



Les problèmes d'humidité dans les salles d'eau surviennent surtout quand l'humidité n'est pas correctement évacuée après le bain ou la douche. Recommandez aux utilisateurs d'enclencher l'aération ou d'ouvrir brièvement la fenêtre après chaque douche ou bain.

Réclamation 2:

«C'est humide et moisi!»

5. Y a-t-il des murs ou des coins gris dans la cuisine ?

Contrôle pour une meilleure hygrométrie



Vérifiez s'il existe des murs ou des coins gris dans la cuisine. Les problèmes d'humidité dans les cuisines surviennent surtout quand la vapeur de cuisson n'est pas correctement évacuée. Recommandez aux utilisateurs de cuisiner si possible dans des récipients couverts. Pendant que l'on cuisine, il faut enclencher la hotte d'aspiration ou ouvrir la fenêtre, tout en fermant la porte de la cuisine pour éviter de refroidir les pièces attenantes.

6. Toutes les mesures ont-elles été inefficaces ?

Contrôle pour une meilleure hygrométrie



Si les murs ou les coins gris ne sont dus à aucune erreur d'utilisation, c'est vraisemblablement une erreur de construction qui est à l'origine du problème d'humidité. Si les murs et les coins deviennent gris alors que le locataire ne commet aucune erreur d'utilisation, informez immédiatement la gérance. L'humidité et les moisissures peuvent être une menace considérable pour les matériaux de construction.

Réclamation 3:

«Le chauffage fait du bruit!»

1. Les radiateurs font-ils entendre un gargouillement ?

Contrôle des problèmes de bruit



Ecoutez si les radiateurs gargouillent. S'il y a de l'air dans les radiateurs, ils font un bruit de gargouillis ou de hoquet. Purgez les radiateurs concernés et vérifiez ensuite la pression dans le système de chauffage (voir page 16).

2. Les vannes des radiateurs sifflent-elles ?

Contrôle des problèmes de bruit



Vérifiez si le bruit gênant est un sifflement. Ce bruit se produit vers les vannes thermostatiques lorsque l'eau de chauffage circule trop vite. Baissez le circulateur.

Si le sifflement persiste, appelez l'installateur pour qu'il contrôle la courbe de chauffage.

3. Le conduit de cheminée vibre-t-il quand le brûleur fonctionne ?

Contrôle des problèmes de bruit



Vérifiez si le conduit de cheminée commence à vibrer quand le brûleur fonctionne. Ce problème peut se produire après des travaux de réfection de la cheminée. Avertissez la régie qui contactera elle-même le ramoneur puisqu'il peut s'agir de travaux sous garantie.

Réclamation 4:

«Il fait trop chaud!»

1. Fait-il réellement trop chaud dans tout l'immeuble ?

Contrôle pour une chaleur agréable



Vérifiez la température ambiante à divers endroits du bâtiment. Si elle dépasse partout 20 °C, réglez la courbe de chauffage (voir page 22). Votre chauffagiste vous aidera volontiers.

Regardez particulièrement si vous découvrez un certain nombre de fenêtres basculantes ouvertes: c'est sûrement des endroits où les occupants ont trop chaud. Si, malgré le réglage, les fenêtres restent ouvertes en permanence, informez les occupants sur la bonne façon d'aérer (voir pages 16 et 17).

2. Fait-il trop chaud uniquement dans certaines pièces ?

Contrôle pour une chaleur agréable



Vérifiez le réglage des vannes thermostatiques. Elles devraient être réglées conformément aux indications ci-dessous:

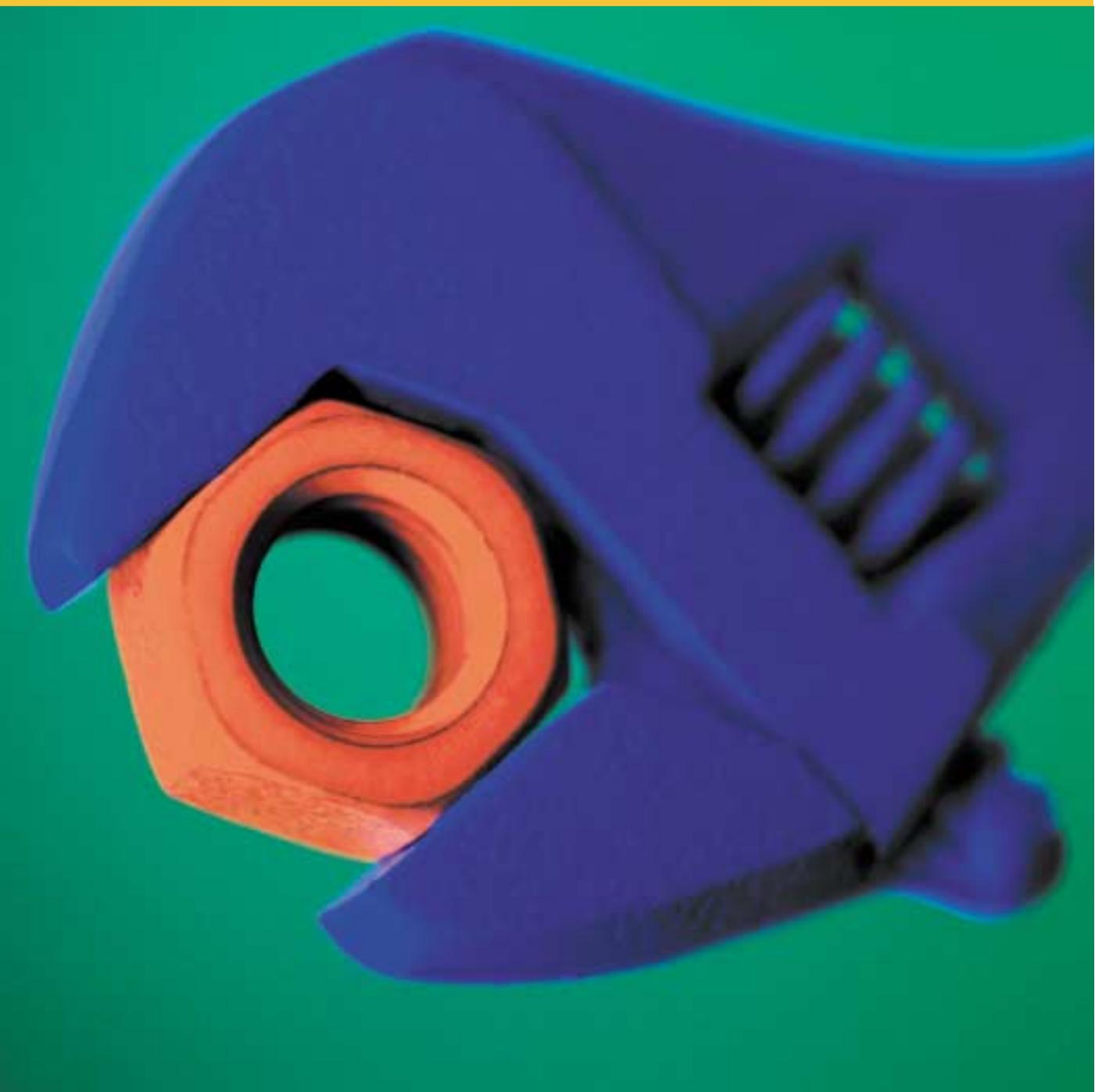
Pièce	Position de la vanne	Température
Pièces à vivre	3–4	20–23 °C
Chambres à coucher	2–3	17–20 °C
Chambres de jeu	2–3	17–20 °C
Bain/toilettes	3–4	20–23 °C
Entrée	2	17 °C
Bureaux, écoles	3–4	20–23 °C

Si un radiateur est trop chaud malgré le réglage correct de la vanne thermostatique, c'est que la vanne doit être défectueuse. Test: fermez complètement la vanne et observez si le radiateur s'est refroidi après une heure. Si ce n'est pas le cas, il faut remplacer la vanne.

Si les radiateurs ne comportent pas de vannes thermostatiques, il est recommandé d'en poser. Les vannes thermostatiques sont faciles à poser. C'est un investissement qui est amorti en 1 à 2 ans.

³⁸ Collaborer avec les spécialistes

C'est vous, concierge, qui connaissez le mieux les particularités de votre installation de chauffage. C'est pourquoi vous êtes l'interlocuteur privilégié de tous les spécialistes qui interviennent sur l'installation.



Pour l'entretien, procédez dans le bon ordre.

Le ramonage d'abord, le service du brûleur ensuite, et enfin seulement le contrôle de la combustion.

Le ramonage doit se faire avant le service du brûleur. Demandez donc toujours au ramoneur de venir avant le service du brûleur. Vous éviterez ainsi que le brûleur récemment révisé soit victime de modifications intempestives ou de salissures dues au nettoyage de la chaudière.

Le contrôle de la combustion doit se faire après le service du brûleur. Quand le contrôleur vient vérifier la combustion, votre brûleur devrait être parfaitement réglé. Il faut donc impérativement faire le service du brûleur avant le contrôle de la combustion.

A penser et à faire quand on prévoit un assainissement ou un remplacement.



La garantie de performance facilite le choix du matériel mais est aussi un outil important en ce qui concerne l'assurance qualité. La garantie de performance existe en quatre versions:

- pour les chauffages à gaz et à mazout
- pour les pompes à chaleur
- pour les chauffages centraux au bois
- et enfin pour les capteurs solaires

S'il est prévu, pour votre immeuble, d'assainir ou de remplacer l'installation de chauffage, nous vous recommandons de relever chaque mois la consommation d'énergie (voir pages 26 et 27). Les données que vous noterez seront précieuses pour le chauffagiste puisqu'elles lui permettront de dimensionner correctement la nouvelle chaudière pour qu'elle soit la moins volumineuse et la moins chère possible.

En cas d'assainissement ou de remplacement de l'installation de chauffage, recommandez à la gérance d'exiger la garantie de performance de SuisseEnergie. Cette garantie de performance facilite le choix du matériel. Elle vous permet d'être certain que la nouvelle installation répond à toutes les exigences de SuisseEnergie. Vous pouvez vous procurer gratuitement la garantie de performance en appelant le 0800 86 86 87 ou sur le site www.suisse-energie.ch.

40 Quel spécialiste fait quoi ?

Votre chauffagiste

Firme

Tél.

Votre chauffagiste est l'interlocuteur le plus important pour toutes les questions qui concernent le chauffage. C'est à lui que vous vous adressez quand l'installation ne fonctionne pas correctement. Il vous dit aussi quand il faut envisager d'assainir ou de remplacer l'installation.

Votre spécialiste en brûleurs

Firme

Tél.

C'est à lui que vous demandez d'effectuer le service du brûleur une fois par an, généralement pendant les mois d'été. Le service du brûleur est important pour assurer un fonctionnement efficace de votre installation mais aussi pour prévenir d'éventuelles pannes.

Le contrôleur

Firme

Tél.

Le contrôle de la combustion est une exigence légale. Le contrôleur de la combustion vient inspecter votre installation tous les deux ans pour vérifier qu'elle répond aux prescriptions énergétiques et de propreté de l'air. Pour savoir qui sont les contrôleurs de la combustion accrédités dans votre région, adressez-vous à l'Association suisse des contrôleurs de la combustion VSKF ou consultez le site www.feuerungskontrolle.ch.

Le ramoneur

Firme

Tél.

Le ramoneur intervient en principe une fois par an sur l'installation pour nettoyer la cheminée et la chaudière.

Adresses et sites utiles

SuisseEnergie

Permanance 0848 444 444
www.suisse-energie.ch

Centre de conseil en énergie

La Confédération et les cantons ont créé tout un réseau de centres de conseil en énergie gérés par des indépendants. Pour connaître l'adresse du centre le plus proche de chez vous, appelez le numéro 0848 444 444 ou consultez le site www.suisse-energie.ch ensuite choisir «cantons» ou le site www.crde.ch.

CLIMA-SUISSE

Association suisse et liechtensteinoise des entreprises de chauffage et de ventilation
Les Longues-Raies 11, Case postale 9, 2013 Colombier
Tél. 032 843 49 81, Fax 032 843 49 85
Courriel latin@climasuisse.ch

Association suisse des maîtres ferblantiers et appareilleurs

Les Longues-Raies 11, Case postale 9, 2013 Colombier
Tél. 032 843 49 50, Fax 032 843 49 55

Association Romande des Contrôleurs de Combustion (ARCC)

Sécrétaire: Alain Tzaud, Dr. Yersin 2, 1110 Morges

Association suisse des maîtres ramoneur

Renggerstrasse 44, 5000 Aarau
Tél. 062 834 76 66, Fax 062 834 76 69
Courriel sekretariat@skmv-aarau.ch

Association Suisse des Concierges ASC

Geschäftsstelle SFH, Tribtschenstrasse,
Postfach 3045, 6002 Luzern
Tél. 041 368 58 03, Fax 041 368 58 59
www.sfh.ch

PROCAL – Association des fournisseurs de matériel de chauffage

Case postale 7190, Konradstrasse 9, 8023 Zurich
Tél. 043 366 66 50, Fax 043 366 66 01
Courriel procal@jpg.ch

Association des entreprises indépendantes de brûleurs à mazout et à gaz

Räbacher 4, 8143 Stallikon
Tél. 01 700 30 18, Fax 01 700 23 64
www.vuog.ch

42 Impressum

Editeur

SuisseEnergie
Office fédéral de l'énergie, 3003 Berne

**Responsable de projet,
Conception et rédaction des textes**

K.M. Marketing, Winterthur

Graphisme

Walther & Partner AG, Zurich

Pour toute information

www.suisse-energie.ch

Commandes

Office fédéral des construction et de la logistique, 3003 Berne
www.bbl.admin.ch
Numéro de commande OFCL 805.157 f



7 conseils en or en un clin d'œil et me le renvoyer

- Conseil 1: Contrôlez chaque mois la propreté de la combustion**
Pendant la saison de chauffage, vérifiez une fois par mois la bonne combustion de votre installation de chauffage (voir page 23).
- Conseil 2: Ajustez progressivement la courbe de chauffage**
S'il fait trop chaud ou trop froid dans tout l'immeuble, il faut réajuster la courbe de chauffage (voir page 22).
- Conseil 3: Isolez les conduites dans les locaux non chauffés**
Vérifiez la bonne isolation thermique des conduites dans tous les locaux non chauffés (voir page 7).
- Conseil 4: Optimisez soigneusement les périodes de fonctionnement**
Vérifiez l'activation de l'abaissement nocturne et le réglage des périodes de fonctionnement (voir page 13).
- Conseil 5: Minimisez la pression et optimisez les vannes thermostatiques**
Positionnez correctement les vannes thermostatiques et réglez le circulateur au minimum (voir pages 15 et 16).
- Conseil 6: Réduisez les déperditions thermiques dues à l'aspiration d'air**
Vérifiez le bon réglage de l'aspiration centrale d'air par rapport aux heures d'utilisation de l'immeuble (voir page 11).
- Conseil 7: Informez et motivez les occupants de l'immeuble**
Donnez aux occupants toutes les informations leur permettant de contribuer à réduire la consommation d'énergie (voir pages 16 et 17).

SuisseEnergie

Office fédéral de l'énergie OFEN, Worblentalstrasse 32, CH-3063 Ittigen · Adresse postale: CH-3003 Berne
Tél. 031 322 56 11, Fax 031 323 25 00 · office@bfe.admin.ch · www.suisse-energie.ch

N° de commande OFCL 805.157 f